

Fondation École Atelier
Procès-verbal
Assemblée générale annuelle

Mardi 30 janvier 2018 à 20h30 au gymnase de l'école

Procès-verbal de la rencontre

1. Ouverture à 20h36.
2. Vérification du quorum : Quorum atteint.
3. Nomination d'un président d'assemblée – David Renaud
Nomination d'un secrétaire d'assemblée – Nadine Beloin
Proposé par Firdaous Sbiaa
Appuyé par Olivier Tardif

Adoption à l'unanimité.
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
Un ajout au varia : communication des comités
Proposé par David Sauvé
Appuyé par Olivier Tardif

Adoption à l'unanimité.
5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale de la Fondation École Atelier 27 janvier 2017.
Corrections : 2 noms de parents manquaient : Katia Landucci et Elisabeth Cassier
Proposé par Nadine Beloin
Appuyé par Michel Baillargeon

Adoption à l'unanimité.
6. Suivi du P.V. de l'AGA 2017.
 - 6.1. Point principal : création de la corporation
 - 6.2. Point à suivre : statut du membre professeur
7. Processus de création
 - 7.1. Fondation École Atelier est le numéro 1173345837
 - 7.2. Démarches pour l'ouverture d'un compte : en cours
 - 7.3. Activités : dîners-pizza organisés par la Fondation, Formation Croix-Rouge pour « Gardiens avertis » et « Prêts à être seuls »
Il y a eu une discussion sur le niveau de financement des activités des formation Croix-Rouge. Firdaous indique qu'ils ont pensé à ça, mais qu'il n'y a pas eu encore assez de réflexion sur la méthode de choisir les projets et la façon de les financer.
 - 7.4. Plan d'action concernant le processus de création (voir diapositive)
 - Besoin d'aide pour établir un bottin des « participants »
 - Besoin d'aide pour faire un site web
 - L'argent collecté sera probablement géré avec la Caisse Saut-Au-Récollet : c'est un partenaire de l'école de longue date (caisse scolaire) et impliqué dans la communauté du quartier.
8. Rapport financier
Revenus = 1500 \$ (2 dîners-pizza)
Dépenses = 162\$ (frais d'incorporation)
Frais administratifs à prévoir.

Question : l'argent recueilli par le Comité Vert pourrait-il être déposé dans le compte de la Fondation?
David Renaud précise que c'est à voir, cela n'a pas été discuté encore.

Question : comment l'argent sera-t-il géré s'il vient de différents comités?
Firdaous Sbiaa explique que des fonds peuvent être dédiés à des projets ou des comités. Dans le cas où c'est décidé, la fondation peut avoir des sous-comptes dédiés pour pouvoir gérer ces fonds.

Commentaire : Est-ce qu'il y a l'idée de vendre des choses?
David Renaud répond que ce n'est pas vraiment l'intention.

Question : Est-ce qu'on veut en faire un règlement?
David Renaud répond que non.

Suggestion : Au prochain C.A., il faudra réfléchir aux types d'activités de financement en fonction des valeurs de l'école.

9. Plan d'action : déjà discuté au point 7.4.

10. Article 11 : choix de la date de la fin de l'année financière.

Il est proposé que l'année financière soit du 1^{er} septembre au 31 août.

Cette date est moins occupée pour les comptables, ce qui pourrait nous faciliter la tâche. De plus, puisque l'AGA doit être tenue dans les 90 jours suivants, cela permettra que la rencontre se fasse en novembre qui est une saison moins occupée pour les parents.

Proposé par Anne-Sophie Charland.

Appuyé par Céline Martin.

Adoption à l'unanimité.

11. Nomination de l'expert-comptable :

Il est proposé que Michel Baillargeon soit le responsable de la vérification financière de la fondation Atelier

Proposé par Katia Landucci.

Appuyé par Maddy Lespinasso.

Adoption à l'unanimité.

12. Élection

Membres sortants : Angelica Osterlund, Khalil Filali, David Renaud

Président d'élection : Firdaous Sbiaa

Scrutateur : Kim Marleau

Proposé par David Renaud.

Appuyé par Olivier Tardif.

Adoption à l'unanimité.

Nomination :

David Renaud (se propose)

Anne-Sophie Charland (se propose)

Julie Carton de Grammont (se propose)

N'ayant aucune autre personne se présentant, les 3 personnes sont acceptées à l'unanimité par l'Assemblée.

13. Varia

Question :

Est-ce que la Fondation désire s'impliquer dans l'école, dans le but de vouloir servir de lien de communication entre les comités, permettant de centraliser les informations?

Réponses :

Kim Marleau indique que cet aspect (lien entre les comités) doit rester à l'équipe-école, car c'est au cœur du fonctionnement de l'école et au sein même du projet pédagogique. David Renaud explique aussi que les comités manquent d'outils pour conserver les informations. La Fondation pourrait fournir une formation aux parents des comités, ex. Google Drive. Anne Bhéreur indique aussi que ce serait plus au C.É. de piloter une telle initiative, avec le budget Formation. Anne-Sophie Charland précise connaît aussi une autre plateforme.

14. Levée de l'assemblée

Il est proposé de lever l'assemblée à 21h15.

Proposée par Kim Marleau.

Appuyée par Maddy Lespinasso.

Adoption à l'unanimité.

Préparé par Nadine Beloin
Secrétaire de l'assemblée